

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'exercice 2019 de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce montre que la diversification et l'autonomisation économiques sont des objectifs fondamentaux des stratégies et politiques commerciales et de développement des Membres de l'OMC et des observateurs. Bon nombre des 133 participants à l'exercice soulignent que la diversification économique ouvre la voie à l'autonomisation économique. Les réponses montrent également que cette relation entre la diversification et l'autonomisation fonctionne aussi dans l'autre sens. L'autonomisation, par le renforcement des compétences et la formation, est essentielle à la diversification économique, en particulier lorsqu'elle permet aux jeunes, aux femmes et aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME) de participer au commerce international. Les réponses font état de progrès, qui ne sont toutefois pas uniformes, les pays les moins avancés, les pays sans littoral et les petits États insulaires en développement étant confrontés à des difficultés particulières. C'est aussi le cas des États fragiles et en conflit. Pour ces pays comme pour d'autres, la diversification économique est inextricablement liée à l'élévation des niveaux de productivité résultant de la réaffectation des ressources économiques à l'intérieur des différents secteurs de l'économie et entre ces secteurs.

La croissance passée du secteur manufacturier et des secteurs de services connexes a absorbé un grand nombre de travailleurs. Ce processus accroît l'emploi et contribue à la prospérité. Toutefois, après plusieurs décennies d'"hypermondialisation", le monde pourrait entrer dans une période caractérisée par un ralentissement de la croissance du commerce des produits physiques et par une baisse des flux d'investissement étranger direct. En outre, l'automatisation et la numérisation accrues des processus de production modifient la nature des activités manufacturières et l'avenir de l'industrialisation. Il est probable que, là où il existe un potentiel d'expansion du commerce, la composante services soit significative. Des mesures visant à empêcher que des restrictions concernant les services affaiblissent ces perspectives de croissance sont nécessaires.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par l'Organisation des Nations Unies, préconise une croissance économique inclusive et durable. Cela nécessite d'accorder plus d'attention aux conséquences sociales et environnementales de la diversification et de la croissance économiques. Bien que ce nouvel environnement engendre des difficultés, des politiques ciblées favorisant la diversification économique et la transformation structurelle peuvent créer de vastes possibilités de développement inclusif et durable. Ces politiques comprennent la mise en place de dispositifs d'incitation appropriés; des investissements et des réformes des politiques visant à réduire les coûts du commerce; des politiques favorisant l'ajustement et la réaffectation des ressources; et des interventions des pouvoirs publics destinées à remédier aux dysfonctionnements des marchés, des politiques et des institutions.

L'entrée en vigueur de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges illustre cette évolution. Des progrès sont en cours. Le niveau de conformité des pays en développement avec l'Accord augmente et on constate des améliorations notables en ce qui concerne la publication des mesures, l'automatisation et la simplification des procédures, et la coopération avec la communauté commerciale. On a également observé que ces réformes, soutenues par l'aide fournie, avaient des effets positifs. Les rapports par pays et les études périodiques sur le temps nécessaire pour la mainlevée montrent une diminution des inspections physiques des douanes, une suppression des documents inutiles, une automatisation des opérations manuelles de traitement et une réduction consécutive des délais de dédouanement.

L'autonomisation économique peut être encouragée par des programmes visant spécifiquement à accroître la mesure dans laquelle les groupes marginalisés, y compris les femmes et les jeunes, participent au commerce international et en bénéficient. Dans le même temps, les petites et moyennes entreprises (PME) ont des difficultés à attirer les employés qualifiés dont elles ont besoin pour être compétitives et faire du commerce. Les deux problèmes du chômage des jeunes et de la compétitivité des PME peuvent et devraient être résolus ensemble; il existe en effet des synergies entre les objectifs d'autonomisation économique des jeunes et de compétitivité des PME. Autrement dit, la relation va dans les deux sens: le renforcement des compétences des jeunes et l'innovation favorisent la compétitivité et les exportations des PME, et des PME compétitives sur le plan international créent des emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour les jeunes.

Il est largement admis que l'autonomisation économique des femmes est l'un des principaux moteurs du développement durable. Les donateurs accordent une attention croissante aux aspects de l'Aide pour le commerce liés à l'égalité hommes-femmes. Les activités menées comprennent des études techniques et l'élaboration de projets visant spécifiquement à prendre en compte la question de l'égalité hommes-femmes dans le domaine ou l'activité concerné. Toutefois, les programmes à court terme des donateurs peuvent se révéler insuffisants pour induire des changements significatifs dans les politiques ou soutenir les activités économiques des femmes. Une approche pourrait consister à encourager le développement des activités de sensibilisation et de formation à la réalisation d'investissements tenant compte de la question de l'égalité hommes-femmes. Cette ligne de conduite répondrait à deux ODD: l'objectif 5, qui est axé sur la valorisation des soins et travaux domestiques non rémunérés par l'apport de services publics et d'infrastructures, et l'objectif 8, qui vise à promouvoir l'emploi productif pour les femmes.

De nombreux pays moins avancés ont réalisé d'importants progrès en matière de développement au cours des 30 dernières années. Cinq pays ont perdu le statut de PMA depuis 1971, date à laquelle ce statut a été créé, et le Vanuatu et l'Angola devraient le perdre en 2020-2021. Dix autres pays satisfont à certains des critères à remplir pour sortir de la catégorie des PMA, ce qui montre que le rythme auquel les PMA sortent de cette catégorie s'est accéléré ces dernières années. Toutefois, 35 PMA ne satisfont pour l'instant à aucun des critères susmentionnés. Pour pouvoir sortir de la catégorie des PMA, les pays doivent engager et maintenir un processus de transformation structurelle afin de générer une croissance économique qui profite aux populations pauvres et qui soit respectueuse de l'environnement.

Depuis le lancement de l'Initiative Aide pour le commerce en 2006, les donateurs ont décaissé 409 milliards d'USD d'aide publique au développement pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités commerciales. En outre, 346 milliards d'USD ont été décaissés au titre de prêts accordés à des conditions libérales. Un montant additionnel de près de 100 milliards d'USD pour ces deux types d'aide a été décaissé en 2017. D'après les estimations de l'OCDE, les fournisseurs Sud-Sud ont versé une contribution de 9 milliards d'USD. Les études empiriques et les évaluations des programmes montrent que ce soutien aide les pays en développement à améliorer leur compétitivité, à développer et à diversifier leurs échanges, à attirer l'investissement étranger direct et à créer des emplois.

Bien que la diversification économique soit un processus essentiellement mené au niveau national, la communauté internationale peut apporter son aide pour créer un environnement propice à l'intégration commerciale des pays en développement et remédier aux contraintes du côté de l'offre. Pour promouvoir l'autonomisation, les programmes d'aide doivent viser plus explicitement à aider les pays en développement à créer davantage de possibilités pour les femmes et les jeunes. L'emploi ou l'entrepreneuriat des jeunes peuvent être encouragés en remédiant aux dysfonctionnements du marché au niveau des entreprises et en améliorant l'écosystème économique. Une plus grande attention devrait être accordée à l'autonomisation des femmes, en particulier dans des secteurs tels que les transports, l'énergie, les services bancaires et financiers, l'extraction minière et l'industrie. Dans ce contexte, il serait utile d'élaborer des lignes directrices concrètes sur la manière de planifier, de suivre et d'évaluer les activités menées par les donateurs pour favoriser l'autonomisation économique des femmes par le biais de l'Aide pour le commerce. ■